

FIN DES AVIS D'ECHEANCE PAPIER



A compter de Juillet 2024 Moselis ne vous fera plus parvenir votre avis d'échéance en version papier



Ne prenez pas de risque n'attendez pas la dernière minute il est temps de créer votre compte locataire !

Les avantages sont nombreux :

- Accès aux 6 derniers avis d'échéances
- Accès aux 6 derniers décomptes de charges
- Accès à votre solde de compte client (décalage de 24h)
- Un suivi de vos demandes en cours
- Possibilité de régler votre loyer

Un service simple, sécurisé et aux nombreux atouts.



Demandez à un membre de votre famille ou un ami de vous créer une adresse mail sur Outlook si vous n'en possédez pas !

POUR CRÉER VOTRE COMPTE SUR VOTRE ESPACE CLIENT "LES CLÉS DE CHEZ MOI"

Munissez-vous de votre **numéro de contrat** et rendez-vous sur notre site **www.moselis.fr**. Cliquez sur "**Mon espace client**" pour accéder à votre extranet "Les Clés de chez Moi" et laissez-vous guider.

ENCORE PLUS SIMPLE !

Flashez le code ci-contre avec votre smartphone pour accéder directement à votre espace client !



POUR VOUS

EN DEUX CLICS SUR VOTRE ESPACE CLIENT, VOUS POURREZ RETROUVER VOS AVIS D'ÉCHÉANCE OÙ QUE VOUS SOYEZ !



POUR NOUS

UNE RÉDUCTION DE NOTRE CONSOMMATION DE PAPIER ET DE NOTRE EMPREINTE CARBONE



POUR TOUS

UN PETIT GESTE AVEC DE GRANDS EFFETS !

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE, OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Nous vous invitons si ce n'est pas le cas à mettre en place le prélèvement automatique de votre loyer.

Moselis ne prélèvera que le montant dû au titre de votre avis d'échéance (loyer, provisions de charges, plan d'apurement en place).

(exemple : votre régularisation annuelle de charges ne sera jamais prélevée sans un accord spécifique de votre part).

moselis

UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT